



PRESENCE CFDT Nord Pas De Calais

Compte rendu syndical du
CRE ordinaire de janvier
2010



ANNEE 2010 NUMÉRO : 1

**Bonne et heureuse
année 2010**

En ce début d'année il est de coutume de présenter ses vœux et c'est ce que vous présente la section syndicale régionale de la CFDT AFPA Nord Pas de Calais. Nous vous souhaitons à vous ainsi qu'à vos proches des vœux de bonne santé, de bonheur et de bien-être. Mais que peut-on souhaiter aujourd'hui à l'AFPA et pour l'AFPA ?

Le constat en ce début d'année est affligeant. On assiste à une débâcle digne, malheureusement, de celle *de Dunkerque en 1940*. Nous avons tout d'abord un Etat Major qui se gausse et s'enorgueillit de tout écraser sur son passage avec notamment son fameux « **Plan Stratégique** », Plan qui à la lecture des derniers CCE s'annonce désastreux pour l'avenir de l'Association AFPA, de ses personnels et bénéficiaires.

A la suite du départ de l'orientation, c'est la certification qui est maintenant menacée. Le décret paru récemment enlève à l'AFPA l'agrément l'autorisant à délivrer les titres qui constituent une garantie essentielle pour les stagiaires.



Le plan stratégique va encore plus loin : en remettant en cause des services que l'AFPA offrait à ses stagiaires, comme l'hébergement et la restauration, la direction fait un pas de plus vers la banalisation de l'AFPA. A court terme se sont les fonctions support à l'exploitation qui seront touchées. Centralisation et optimisation des achats, centres de services partagés compta/paie, administration des ventes, gestion immobilière, mutualisation des fonctions d'encadrement des Etablissements.





Qu'en est-il aujourd'hui pour le Nord-Pas-de-Calais ?

La région Nord Pas de Calais est comme « en 40 » en tête des expérimentations.

L'envolée récente et soudaine ! de deux « ténors » de la région, la directrice régionale (promue directrice régionale Ile de France et encore et toujours Directrice Générale Adjointe !) et le directeur régional du développement (parti naviguer sur d'autres flots !). la mise en place récente des « territoires », la mutualisation des fonctions d'encadrement annoncée plus haut (1 CDRG pour 3 centres sur le territoire du Hainaut, 1 directeur pour 2 centres sur le territoire de Lille métropole, 1 CDRF pour x formateurs ! (par secteur professionnel et par territoire), les nombreuses « mutations » temporaires ? de certains formateurs d'un centre à un autre, d'Hazebrouck à Maubeuge, de Dunkerque à Valenciennes, de Roubaix à Lomme, de déplacement de personnel d'appui d'un lieu à un autre, ... nous prédisposent donc à nous salariés de l'AFPA Nord Pas de Calais à une flexibilité sans fin ?



Actuellement dans la région se met en place un nouveau modèle AFPA fait de désorganisation, de culpabilisation, de mensonges qui nuit gravement à l'avenir de l'Association AFPA et à ses bénéficiaires. Ne laissons pas notre outil de travail se dégrader sans réagir. Ne laissons pas nos collègues victimes de ces nouvelles organisations souffrir en silence, ne laissons pas à l'Etat Major de l'AFPA développer sa Blietz-Krieg (guerre éclair !) mais œuvrons ensemble à dénoncer les dégradations des conditions de travail, l'aberration du transfert de nos collègues de l'orientation et de ses conséquences, œuvrons à soutenir notre collègue, formateur, d'appui, pris à partie et en difficulté dans son quotidien, œuvrons également à soutenir nos collègues CDD. Dès que vous avez connaissance d'une situation particulière faites le savoir interpellier les élus et représentants du personnel.



Vous pouvez compter sur les élus et représentants CFDT. Ils sont à vos côtés pour vous aider dans votre quotidien alors prenez contact avec eux.

Malgré ce début d'année difficile voir pénible notamment avec le départ de nos collègues du CROP et de l'INOIP nous avons à l'AFPA des salariés dignes de leur « mission de service au public » contrairement à notre Etat Major et consorts.

C'est en dénonçant au quotidien les dérives de notre Direction Générale et en informant les différentes parties prenantes de l'AFPA (l'Etat, les Régions, les habitants du Nord Pas de Calais, les salariés) que nous arriverons à sauvegarder *l'école de la seconde chance qu'est l'AFPA depuis 60 ans.*

Alors pour être plus nombreux et plus forts collectivement

syndiquez-vous.

Le saviez vous ?



LE HARCELEMENT AU TRAVAIL

La lutte contre le harcèlement moral

Le harcèlement moral consiste à faire subir à un salarié des agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale, ou de compromettre son avenir professionnel (art. L.1152-1). Tout salarié qui se rend coupable de harcèlement moral est passible d'une sanction disciplinaire (art. L. 1152-5). Des sanctions pénales sont également prévues à l'encontre de celui qui se rend coupable de harcèlement moral pouvant aller jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.





Vos contacts : Coordinateur de la section Régionale : Jean Marc Becourt Tel : 06 72 33 30 51 Email : jm.becourt@free.fr	Secrétaire de la section Régionale : Christian Bauduin Tel : 03 27 20 27 48 Email : christian-bauduin@orange.fr
---	--



Retrouvez-nous sur le web !
www.cfdtafpa.org

AUJOURD'HUI, J'ADHERE!
Adhérer à la CFDT, c'est:

Être informé, conseillé, défendu!

C'est le choix d'un syndicat utile aux salariés.

Avoir la parole, participer et agir!

C'est le choix d'un syndicat proche des salariés.

Privilégier le dialogue, la négociation, le résultat!

C'est le choix d'un syndicat efficace.

Lutter pour l'emploi, le pouvoir d'achat et de meilleures conditions de vie et de travail!

C'est le choix d'un syndicalisme ambitieux qui profite à chacun.



Nom, Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone / Fax :

Etablissement :

Secteur d'activité :

Je souhaite avoir des informations sur la CFDT

Je souhaite adhérer à la CFDT

Coupon à retourner à :

CFDT AFPA NORD PAS DE CALAIS
Jean Marc Becourt
Centre AFPA LA SENTINELLE
710 rue gustave Delory
jm.becourt@free.fr